

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 11
- votants : 11
- absents : 0
- exclus : 0

Séance du 23 avril 2026 à 19h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :  
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents.

THIRIOT Christian, MILLET Amélie, MORIN Catherine, ETIENNE Pierre-Henri, LUCIANO Luc, MILLET Jérôme, VARVAT Marie-Pascale, ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, MARCHAL Laurence, TRESCAZES-SABATHÉ Valérie

Excusé :

Date de convocation : 17 avril 2026  
Date d'affichage :

Secrétaire de séance : BLAIN Bruno

### Délibération n°04

#### Objet : Vote du Budget primitif 2026

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	496 697.00 €	496 697.00 €
Section d'investissement	481 171.79 €	481 171.79 €
TOTAL	977 868.79 €	977 868.79€

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2026,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	496 697.00 €	496 697.00 €
Section d'investissement	481 171.79 €	481 171.79 €
TOTAL	977 868.79 €	977 868.79€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le  
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 23 avril 2026

Christian THIRIOT, Maire.

